



Communiqué de presse

Un nouveau toit commun pour les sports motorisés en Suisse

ACS/TCS, Berne, le 26 septembre 2003. À partir du 1^{er} janvier 2004, un nouvel organisme reprendra les activités assumées jusqu'ici par l'Automobile Club de Suisse (ACS) dans le domaine des sports motorisés. Les principaux membres constituants de cette nouvelle société sont l'ACS et le Touring Club Suisse (TCS). La participation minoritaire d'«auto suisse», de l'ASTAG et du Salon de l'automobile de Genève assure à cette nouvelle Sàrl une assise financière solide ainsi qu'un précieux ancrage supplémentaire dans les milieux intéressés par le sport.

La Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), à Paris, est l'autorité internationale réglementant le domaine des sports motorisés. Elle délègue à une organisation implantée dans le pays considéré la gestion du domaine des sports motorisés au niveau national. La tâche d'une autorité sportive nationale est d'organiser et de soutenir les sports motorisés dans son propre pays, conformément aux règlements de la FIA et en y respectant les dispositions légales nationales. Les principales activités sont l'élaboration des règlements et la surveillance de leur application, l'octroi d'autorisations pour l'organisation de manifestations sportives motorisées en tenant compte des aspects de la sécurité et de la protection de l'environnement, de même que l'octroi de licences aux sportifs et aux officiels.

La surveillance générale des autorités sportives est l'affaire de représentants des directions des organismes fondateurs. Le siège du nouveau secrétariat sportif sera transféré à Schönbühl.

De plus, les organismes participants se sont donnés pour objectifs d'améliorer le cadre d'activité des divers sports motorisés, d'en poursuivre le développement et de leur donner un fondement moderne. Il est prévu d'intensifier les contacts avec les actifs, notamment avec les sportifs.

<p>Renseignements : Niklaus Zürcher, directeur ACS, 031 328 31 22 Stephan Müller, porte-parole du TCS, 031 380 11 44</p>
